

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Identifiant de produit	MI-GLOW® 106
Autres moyens d'identification	Pas disponible.
Utilisation recommandée	Essais non destructifs.
Restrictions recommandées	Aucune connue.
Informations sur le fabricant / importateur / fournisseur / distributeur	
Nom de la société	Circle Systems, Inc.
Adresse	1210 Osborne Road Saint Marys, GA 31558
Téléphone	912-729-2735
E-mail	customerservice@circlesafe.com
Numéro de téléphone d'urgence	Chem-Tel 800-255-3924 (États-Unis et Canada) ; +1-813-248-0585 (International)

2. Identification des risques

Risques physiques	Non classé.
Risques pour la santé	Non classé.
Risques définis par l'OSHA	Poussière combustible.
Éléments d'étiquetage	
Symbole de risque	Aucun.
Mot de signalisation	Avertissement
Indication de risque	Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air.
Mise en garde	
Prévention	Se tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Interdiction de fumer. Maintenir le conteneur hermétiquement fermé. Mettre à la terre/liier le conteneur et l'équipement de réception. Empêcher l'accumulation de poussière pour réduire au minimum le risque d'explosion.
Réponse	Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les ré-utiliser. En cas d'incendie : Utiliser des moyens d'extinction appropriés.
Stockage	Stocker à l'écart des matières incompatibles.
Élimination	Éliminer les contenus/conteneur conformément aux règlements locaux/régionaux/nationaux/internationaux.
Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA)	Non classé.
Informations complémentaires	Sans objet.

3. Composition des ingrédients/informations sur les ingrédients

Mélanges Nom chimique	Numéro CAS	%
Oxyde de fer	1309-37-1	> 95

4. Mesures de premiers soins

Inhalation	Placer à l'air frais. Appeler un médecin si les symptômes se développent ou persistent.
Contact avec la peau	Laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Contact avec les yeux	Ne pas frotter les yeux. Rincer à l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Ingestion	Rincer la bouche. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés	Les poussières peuvent provoquer une irritation des yeux, de la peau et des voies respiratoires.
Indication d'une consultation médicale immédiate et traitement spécial nécessaire	Fournir des mesures de soutien générales et traiter les symptômes.
Généralités	S'assurer que le personnel médical connaît le ou les matériaux en cause et prendre des précautions nécessaires pour se protéger.

5. Mesures d'extinction

Milieu extincteur approprié	Brume d'eau. Mousse. Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone (CO ₂). Appliquer les moyens d'extinction avec précaution pour éviter de créer des poussières en suspension dans l'air.
Milieu extincteur non approprié	Ne pas utiliser de jet d'eau comme extincteur, car cela propagerait le feu.
Dangers spécifiques découlant du produit chimique	Risque d'explosion : Éviter de produire de la poussière ; la poussière fine dispersée dans l'air en concentrations suffisantes et en présence d'une source d'inflammation est un potentiel risque d'explosion de poussières.
Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers	Un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets doivent être portés en cas d'incendie.
Équipement/instructions de lutte contre l'incendie	En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Déplacer les conteneurs de la zone d'incendie s'il est possible de le faire sans risque. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les conteneurs non ouverts.
Risques généraux d'incendie	La chaleur peut faire exploser les conteneurs. Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air.

6. Mesures en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles, équipements de protection et procédures d'urgence	Tenir le personnel inutile à distance. Les dépôts de poussière ne doivent pas s'accumuler sur les surfaces, car ils peuvent former un mélange explosif s'ils sont libérés dans l'atmosphère en concentration suffisante. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Porter des équipements de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate. Les autorités locales doivent être informées si des déversements importants ne peuvent être contenus.
Méthodes et matières de rétention et de nettoyage	ÉLIMINER toutes les sources d'inflammation (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Éviter la dispersion de la poussière dans l'air (par exemple, en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Déversements importants : Balayer ou pelleter le produit et le placer dans un conteneur clairement étiqueté pour les déchets. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone avec de l'eau. Petits déversements : Ramasser la poussière à l'aide d'un aspirateur équipé d'un filtre HEPA. Ne jamais remettre les déversements dans les conteneurs d'origine pour les réutiliser. Concernant l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.
Précautions pour l'environnement	Éviter de déverser dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans risque	Réduire la production et l'accumulation de la poussière. Un entretien de routine doit être institué pour s'assurer que la poussière ne s'accumule pas sur les surfaces. Les poudres sèches peuvent produire des charges d'électricité statique lorsqu'elles sont soumises à des frottements pendant les opérations de transfert et de mélange. Appliquer les précautions adéquates, comme la mise à la terre et la liaison électriques ou des atmosphères inertes. Une ventilation par aspiration antidéflagrante est recommandée. Porter des équipements de protection individuelle.
Conditions de stockage sûr, notamment toutes incompatibilités	Respecter les bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Éviter toute exposition prolongée. Maintenir les conteneurs hermétiquement fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10 de la FDS). Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.

8. Contrôles de l'exposition/protection personnelle

Limites d'exposition professionnelle	Aucune limite d'exposition n'a été notée pour le ou les ingrédients.
Valeurs limites biologiques	Aucune limite d'exposition biologique notée pour le ou les ingrédients.
Directives d'exposition	Aucune norme d'exposition attribuée.
Contrôles techniques appropriés	Ventilation générale et locale antidéflagrante. Une bonne ventilation générale (généralement 10 changements d'air par heure) doit être utilisée. Les taux de ventilation doivent être adaptés aux conditions. Le

cas échéant, utiliser des enceintes de traitement, une ventilation locale par aspiration ou d'autres contrôles techniques pour maintenir les niveaux d'air en dessous des limites d'exposition recommandées. Si les limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les niveaux d'air à un niveau acceptable.

Mesures de protection individuelle, telles que l'équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité avec des écrans latéraux (ou des lunettes de protection).

Protection de la peau
Protection des mains

En cas de contact prolongé ou répété avec la peau, utiliser des gants de protection adaptés.

Autre

Porter des vêtements de protection appropriés.

Protection respiratoire

Si les contrôles techniques ne permettent pas de maintenir les concentrations dans l'air en dessous des limites d'exposition recommandées (le cas échéant) ou à un niveau acceptable (dans les pays où les limites d'exposition n'ont pas été établies), un respirateur approuvé doit être porté.

Risques thermiques

Porter des vêtements de protection thermique appropriés, si nécessaire.

Considérations générales d'hygiène

Pendant l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Toujours observer de bonnes mesures d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la matière et avant de manger, boire et/ou fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect

État physique Solide.

Forme Poudre.

Couleur Noir.

Odeur Inodore.

Seuil d'odeur Pas disponible.

pH 4 - 8 (50 g/L dans l'eau)

Point de fusion/Point de congélation 1832 °F (1000 °C)

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition Pas disponible.

Point d'éclair Pas disponible.

Taux d'évaporation Pas disponible.

Inflammabilité (solide, gaz) Pas disponible.

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité
Limite d'inflammabilité - inférieure (%) Pas disponible.

Limite d'inflammabilité - supérieure (%) Pas disponible.

Limite d'explosivité - inférieure (%) Pas disponible.

Limite d'explosivité - supérieure (%) Pas disponible.

Pression de vapeur Pas disponible.

Densité de vapeur Pas disponible.

Gravité spécifique 4 - 5 (68 °F (20 °C))

Solubilité(s)

Solubilité (eau) Insoluble.

Coefficient de partage (n-octanol/eau) Pas disponible.

Température d'allumage Pas disponible.

Température de décomposition Pas disponible.

Viscosité Pas disponible.

Autres informations

VOC (Poids %) Pas disponible.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

Stabilité chimique Le produit est stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions d'utilisation normales.
Conditions à éviter	Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Réduire la production et l'accumulation de la poussière.
Matières incompatibles	Contact avec des matières incompatibles. Agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	Aucun produit de décomposition dangereux n'est connu.

11. Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Ingestion	Le risque d'ingestion devrait être faible.
Inhalation	L'inhalation des poussières peut provoquer une irritation respiratoire
Contact avec la peau	La poussière ou la poudre peut irriter la peau.
Contact avec les yeux	La poussière peut irriter les yeux.
Les symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Les poussières peuvent provoquer une irritation des yeux, de la peau et des voies respiratoires.
Informations sur les effets toxicologiques	On s'attend à ce que ce produit présente un faible risque lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par un personnel formé. Toxicité aiguë
Corrosion/Irritation de la peau	Un contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation temporaire.
Grave dommage/irritation des yeux	Le contact direct avec les yeux peut provoquer une irritation temporaire.
Sensibilisation respiratoire	N'est pas un sensibilisateur respiratoire.
Sensibilisation de la peau	Ce produit ne devrait pas provoquer de sensibilisation de la peau.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucune donnée disponible pour indiquer que le produit ou tout composant présent à plus de 0,1 % est mutagène ou génotoxique. Ce produit n'est pas considéré comme cancérigène par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA.
Cancérogénicité	Ce produit ne devrait pas avoir d'effets sur la reproduction ou le développement.
Toxicité reproductive	Non classé.
Toxicité spécifique pour un organe cible - Exposition unique	Non classé.
Toxicité spécifique pour un organe cible - exposition répétée	Pas un risque d'aspiration.
Risque d'aspiration	L'inhalation prolongée peut être nocive.
Effets chroniques	

12. Informations écologiques

Ecotoxicité	Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, cela n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou dommageable sur l'environnement.
Persistance et dégradabilité	Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité de ce produit.
Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée disponible pour ce produit.
Mobilité dans le sol	Pas disponible.
Autres effets dangereux	Aucun autre effet environnemental négatif (par exemple, appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de création d'ozone photochimique, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement planétaire) n'est attendu de ce composant.

13. Considérations en matière d'élimination

Instructions pour l'élimination	Collecter et récupérer ou éliminer dans des conteneurs scellés sur un site d'élimination des déchets agréé. Éliminer les contenus/conteneurs conformément aux règlements locaux/régionaux/nationaux/internationaux.
Déchets de résidus / produits non utilisés	Éliminer conformément aux règlements locaux. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent conserver certains résidus de produit. Ce produit et son conteneur doivent être éliminés de manière sûre (voir : Instructions pour l'élimination).

14. Informations sur le transport

DOT	Non réglementé comme produits dangereux.
IATA	Non réglementé comme produits dangereux.
IMDG	Non réglementé comme produit dangereux.

Transport en vrac conformément
à l'Annexe II de MARPOL et
du code IBC

Sans objet.

15. Informations réglementaires

Réglementations fédérales américaines

Ce produit est un « produit chimique dangereux » tel que défini par la norme de communication des dangers de l'OSHA, 29 CFR 1910.1200.
Tous les composants figurent sur la liste d'inventaire TSCA de l'EPA des États-Unis.

Notification d'exportation TSCA Section 12(b) (40 CFR 707, Subpt D)

Non réglementée.

Substances spécifiquement réglementées par l'US OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)

Non répertoriées.

Liste des substances dangereuses CERCLA (40 CFR 302.4)

Non répertoriées.

Loi de 1986 sur les modifications et la réautorisation du Superfund (SARA)

Catégories de danger Danger immédiat - Non
 Danger différé - Non
 Danger d'incendie - Oui
 Danger de pression - Non
 Danger de réactivité - Non

Substances extrêmement
dangereuses SARA 302 Non répertoriées.

Produit chimique dangereux Oui

SARA 311/312

SARA 313 (rapport TRI)

Non réglementé.

Autres réglementations fédérales

Liste des polluants atmosphériques dangereux (PAD) de la section 112 de la loi sur la propreté de l'air (CAA)

Non réglementée.

Prévention des rejets accidentels (40 CFR 68.130) de la section 112(r) de la loi sur la propreté de l'air (CAA)

Non réglementée.

Loi sur la salubrité de l'eau potable
(SDWA)

Réglementations étatiques américaines

États-Unis Massachusetts RTK - Liste des substances

Non réglementée.

États-Unis Jersey Loi sur le droit à l'information des travailleurs et des communautés

Non réglementée.

États-Unis Pennsylvanie RTK - Substances dangereuses

Non réglementées.

États-Unis Rhode Island RTK

Non réglementé.

États-Unis Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient pas de produit chimique reconnu par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer, des anomalies congénitales ou d'autres problèmes de reproduction.

États-Unis - Proposition 65 de la Californie - Cancérogènes et toxicité pour la reproduction (CRT) : Substances répertoriées

Non répertoriées.

Inventaires internationaux


Pays ou région

Pays ou région	Nom d'inventaire	Sur l'inventaire (oui/non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste des substances domestiques (DSL)	Oui
Canada	Liste des substances non domestiques (NDSL)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Oui

Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle Zélande	Inventaire de la Nouvelle Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
	Inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)	
États-Unis et Puerto Rico		Oui

Un « Oui » indique que ce produit est conforme aux exigences de l'inventaire administré par le ou les pays législateurs.
Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composants du produit ne sont pas répertoriés ou exemptés de l'inventaire administré par le ou les pays législateurs.

16. Autres informations, y compris la date de préparation ou de dernière révision

Date de publication	06 mars 2014
Date de révision	22 avril 2026
Version n°	06
Autres informations	Se reporter à la norme NFPA 654, Norme pour la prévention des incendies et des explosions de poussières provenant de la fabrication, du traitement et de la manipulation de particules solides combustibles, pour une manipulation sûre.
Évaluations HMIS®	
Évaluation NFPA	Santé 1 Inflammabilité 1 Risque physique 0
Liste des abréviations	MPT : Moyenne pondérée dans le temps
Références	HSDB® - Banque de données de substances dangereuses
Déclaration de non responsabilité	Les informations contenues dans cette FDS(M) ont été obtenues de sources que nous estimons fiables mais que nous ne pouvons garantir. De plus, l'utilisation que vous faites de ces informations est indépendante de notre volonté et peut échapper à notre contrôle. Par conséquent, les informations sont fournies sans aucune représentation ou garantie expresse ou implicite.